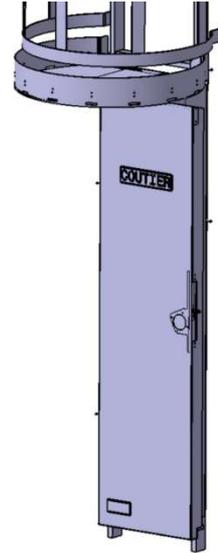


Notice de montage d'une condamnation CEC100-300 avec un kit de fixation M200/202 sur une échelle à crinoline aluminium avec échelons traversant conforme aux normes NF E 85-016 et EN ISO 14122-4 (côte intérieure 400 mm entre montants de profondeur maxi 60 mm)

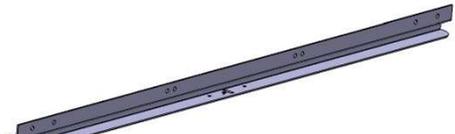
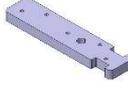
Matériel nécessaire :

- Clé plate 10 (1x)
- Clé plate ou à pipe 17 (2x)
- Tournevis cruciforme
- Mètre ruban 3m
- Marqueur
- Perceuse + foret $\varnothing 5$
- Pince à riveter
- Pince étau (2x)
- Matériel pour coupe tige filetées M10

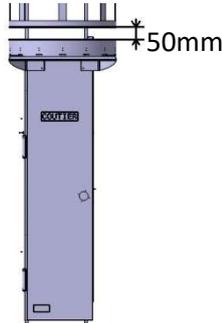


Avant montage, retirer le film de protection sur le panneau de condamnation.

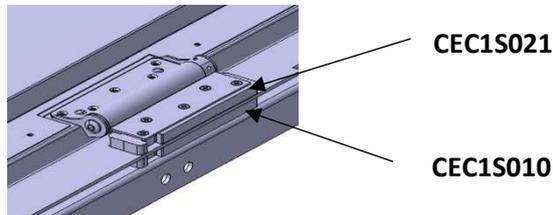
Contenu du colis :

 KIT 1S014 (1x)	 Clés (3x)	 KIT 1S016 (1x)	
 CEC 1S010 taraudé (2x)	 CEC 1S021 percé (2x)	 KIT 1S013 (1x)	 Téton de réglage paumelle (2x)
 Tige de réglage paumelle (2x)	 Vis H M6x20 (2x)  Rivet $\varnothing 4.8 \times 16$ (2x)	 Tige filetée M10 Lg 500 (4x)	 Vis MET TF Pozidrive inox M5x30 (10x)
 Rondelle plate large Z $\varnothing 6$ (2x)	 Rondelle plate normale M $\varnothing 10$ (8x)	 Ecrou nylstop inox M10 (8x)	 Ecrou bas inox M10 (8x)

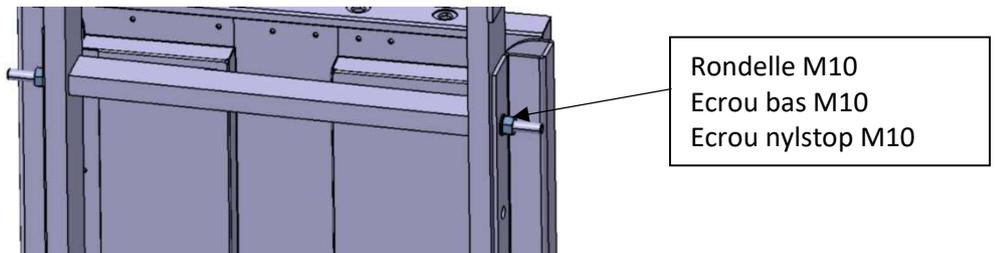
1. Mettre en position la condamnation au plus proche du premier arceau de la crinoline tout en laissant un jeu d'environ 50mm pour que la condamnation puisse pivoter. La largeur entre montants doit être de 400mm



2. Mettre en place le rail KIT1S014 coté paumelles du panneau de condamnation, puis assembler en utilisant les pièces, CEC1S010 et CEC1S021. Les pièces CEC1S021 servent d'entretoises à positionner sous l'aile de la paumelle et les pièces CEC1S010 servent à verrouiller à l'aide des vis Pozidrive M5x30. L'aile du KIT1S014 doit se retrouver prise entre les 2 pièces.



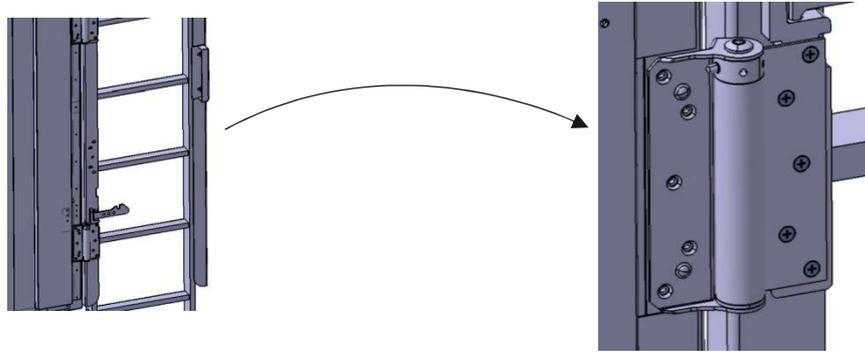
3. Mettre en place le rail contre et à l'extérieur du montant de l'échelle, puis enfiler les 4 tiges filetées M10 dans les barreaux et dans les perçages du rail, puis mettre en place le second rail KIT1S016 sur le montant opposé de l'échelle. Enfin, bloquer le tout avec les rondelles M10 puis les écrous bas M10 et les écrous nylstop M10.



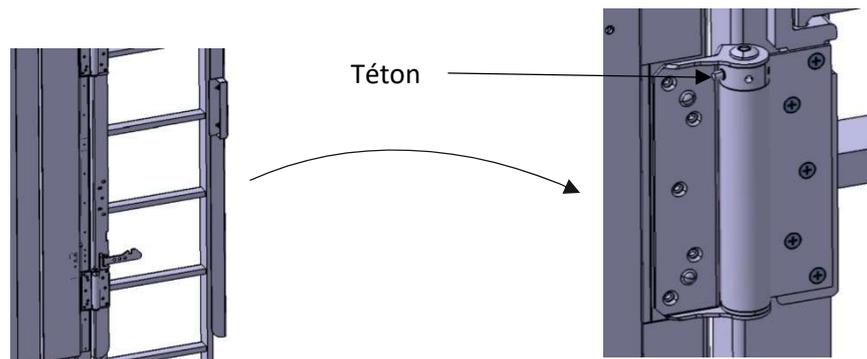
4. Monter la gâche de verrouillage sur le rail (KIT 1S016) à l'aide des vis H M6x20 + rondelles M6. La caler sans laisser de jeu contre la pièce en plastique collée contre la tête de la serrure. Ajuster si besoin. Percer $\varnothing 5$ dans la gâche et sur le support KIT1S016 et mettre en place les 2 rivets $\varnothing 4.8 \times 16$ pour verrouiller la position de la gâche sur le kit de fixation. **ATTENTION** : ouvrir la condamnation et retirer la cale plastique maintenue par les 2 adhésifs.



5. Utiliser les 2 tiges de poussée et les tétons prévus à cet effet afin mettre les paumelles en tension (se référer à la notice « réglage des ressorts »). Reprendre le remontage avec la seconde tige lorsque la première arrive en butée contre le montant de l'échelle pour ouverture automatique pour issue de secours CEC300. Pour une fermeture automatique (CEC100), régler la tension des 2 paumelles (haute et basse) pour avoir une vitesse de fermeture appropriée.



6. Quand la tension du ressort est suffisante, insérer le téton dans l'un des trous utilisés dans l'opération précédente, qui est situés entre les deux parties de la paumelle.



7. Une fois l'installation assemblée, vérifier que la porte s'ouvre correctement et automatiquement pour CEC300 et se ferme automatiquement pour CEC100. . Vérifier la présence du téton, ce dernier peut tomber si les paumelles ne sont pas suffisamment en tension. Effectuer un essai de fonctionnement de la pédale de déverrouillage au pied positionnée sur l'opercule.

Tous nos produits sont conçus et testés selon la série de normes NF E 85-016, série française homologuée suivie par le Ministère du Travail, assurant la conformité aux exigences réglementaires de sécurité (code du travail).

Cependant, il est de la responsabilité des sites à équiper d'effectuer une évaluation des risques (présence potentielle du public, risques résiduels majeurs, échelles utilisées comme issues de secours ou en accès multiples, ...) afin de déterminer le dispositif de protection anti-intrusion en adéquation avec les risques encourus (R 4321-1 du code du travail et norme NF E 85-012).

Nos spécialistes peuvent vous informer et vous conseiller dans les choix à effectuer.



Le chef d'établissement, dans lequel l'installation d'une protection anti-intrusion est envisagée, et le poseur doivent s'assurer de la capacité de l'échelle support et de la structure porteuse à absorber les contraintes liées à la fixation de la protection anti-intrusion sur ses montants.